



CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 21 JUILLET 2020

Nombre de membres composant 33

le Conseil

Nombre de membres présents à 30  
la séance

Nombre de membres représentés 3

Nombre de membres non 0  
représentés

Le mardi 21 juillet 2020 à 09h30 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

**ETAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Carine HAHN, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Monsieur Jean-Pierre AYOUB, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Monsieur Guillaume LEVANNIER, Madame Laura MANACH, Madame Hélène DANESI, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Philippe PLATON, Madame Emilie KLEIN, Monsieur Frédéric KLEIN, Madame Caroline GRILLET, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Madame Christelle FORTIN donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Monsieur Areski OUDJEBOUR

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Monsieur Francis SELLAM

**PRÉSIDENT DE SÉANCE :** Monsieur Olivier DOSNE

**DELIBERATION N° 17**

**BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE - EXERCICE 2020 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

**PREAMBULE** - Monsieur Maxime OUANOUNOU, 7ème Adjoint au Maire délégué au tourisme, au port de plaisance et aux affaires générales

Mes chers collègues,

Le budget du port de plaisance pour 2020 est équilibré en dépenses et en recettes à 856 306,40 €. Ces prévisions intègrent les résultats de l'exercice 2019 que nous venons de voter. Il se compose ainsi :

### FONCTIONNEMENT

|                                 |  | DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|---------------------------------|--|--|--|
| V<br>O<br>T<br>E                | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)                           | 335 381,42                               | 246 160,47                               |
|                                 | +  | +  | +  |
| R<br>E<br>P<br>O<br>R<br>T<br>S | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)                                    | 0,00                                     | 0,00                                     |
|                                 | 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)   | (si déficit)<br>0,00                     | (si excédent)<br>89 220,95               |
|                                 | =  | =  | =  |
|                                 | TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)  | 335 381,42                               | 335 381,42                               |
| INVESTISSEMENT                  |  |  |  |
|                                 |  | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT  | RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT  |
| V<br>O<br>T<br>E                | CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) | 504 494,36                               | 479 573,89                               |
|                                 | +  | +  | +  |
| R<br>E<br>P<br>O<br>R<br>T<br>S | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)                                    | 16 430,62                                | 0,00                                     |
|                                 | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)                         | (si solde négatif)<br>0,00               | (si solde positif)<br>41 351,09          |
|                                 | =  | =  | =  |
|                                 | TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)   | 520 924,98                               | 520 924,98                               |
| TOTAL                           |  |  |  |
|                                 | TOTAL DU BUDGET (3)  | 856 306,40                               | 856 306,40                               |

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

*(Équilibrée en dépenses et en recettes à 335 381,42 €)*

#### LES DÉPENSES

- Charges à caractère général (chapitre 011) 160 491,36 €

Ce chapitre comprend les dépenses courantes nécessaires à l'exploitation du Port de plaisance : les frais d'électricité (38 000 €), les frais de maintenance de la capitainerie et des bateaux communaux, l'entretien des espaces communs, la redevance d'occupation versée à Voies Navigables de France (13 000 €).

Comme l'année dernière, ce budget annexe ayant dégagé un excédent de résultat de fonctionnement important en 2019, le chapitre 011 sert de variable d'ajustement pour permettre l'équilibre de la section de fonctionnement (69 831,36 €). Pour rappel, le budget annexe du Port de Plaisance est un service public industriel et commercial (SPIC) qui ne peut être subventionné par la Ville. Aussi à l'image des petites communes, ce budget doit anticiper les prochains investissements en gardant une partie de son excédent.

- Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) 98 000,00 €

Le budget annexe du Port de plaisance rembourse au budget principal de la commune le personnel mis à disposition par la Ville.

- Charges financières (chapitre 66) 1 312,00 €

Cette dépense correspond aux remboursements des intérêts de la dette. Ce poste est en diminution par rapport au BP 2019 en raison de la diminution de l'encours de dette.

- |   |            |
|---|------------|
| • Charges exceptionnelles (chapitre 67) | 1 000,00 € |
|---|------------|

Une provision est constituée pour faire face à d'éventuelles annulations de titres de recettes sur les exercices antérieurs.

- |   |             |
|---|-------------|
| • Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) | 74 578,06 € |
|---|-------------|

Il s'agit des dotations aux amortissements.

## LES RECETTES

- |   |              |
|---|--------------|
| • Produits des services, du domaine et ventes (chapitre 70) | 197 350,00 € |
|---|--------------|

Ce chapitre comprend les droits de stationnement versés par les occupants temporaires et les usagers des bateaux électriques. Ce produit est estimé constant par rapport au montant prévu en 2019.

- |   |             |
|---|-------------|
| • Autres produits de gestion courante (chapitre 75) | 35 150,00 € |
|---|-------------|

Ces recettes comprennent les loyers versés par les plaisanciers et le remboursement des charges (électricité, eau,...). Ces recettes sont estimées constantes.

Cependant, la société Ar Men (bateau école) a sollicité une remise gracieuse pour son loyer du trimestre correspondant à la période de confinement (mars, avril et mai). Cela entraîne une baisse des recettes de 3 450 €.

- |   |             |
|---|-------------|
| • Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) | 13 660,47 € |
|---|-------------|

Ce chapitre comprend :

- les écritures de reprise des subventions d'équipement perçues en 2016 pour l'aménagement des quais et la création d'une halte fluviale pour un montant de 13 268,47 €
- et la reprise du sur-amortissement constaté sur le compte 28051 pour un montant de 392 €.

- |                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| • Résultat de fonctionnement (R 002) | 89 220,95 € |
|--------------------------------------|-------------|

Comme nous l'avons constaté dans la précédente délibération sur l'adoption du compte administratif, le budget annexe du Port de plaisance a dégagé un résultat excédentaire de fonctionnement en 2019.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

(Équilibrée en dépenses et en recettes à 520 924,98 €)

### LES DÉPENSES

- |   |             |
|---|-------------|
| • Immobilisations corporelles (chapitre 21) | 62 968,68 € |
|---|-------------|

En 2020, sont prévues quelques dépenses d'investissement : mise en place d'une nouvelle signalétique et achat d'outillage (5 000 €).

Il faut également tenir compte du report d'engagements pour un montant de 16 430,62 €, principalement consacré à l'acquisition d'un nouveau moteur pour le bateau de service.

Ce chapitre sert de variable d'ajustement de la section d'investissement du fait de l'excédent repris des années antérieures (41 538,06 €).

- |  |             |
|--|-------------|
| • Remboursement d'emprunts (chapitre 16) | 39 300,00 € |
|--|-------------|

Il s'agit du remboursement des emprunts venant à échéance. Tant que le Port de plaisance ne réalise pas de nouveaux emprunts, le cycle de désendettement se confirme par une hausse des remboursements en capital et une diminution des charges financières en parallèle.

- Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) 13 660,47 €

Ce chapitre est le pendant du chapitre 042 en recettes de fonctionnement.

- Opérations d'ordre patrimoniales (chapitre 041) 404 995,83 €

Ce chapitre comprend des écritures d'ordre qui sont neutres budgétairement, car le même montant est inscrit en recettes d'investissement. Il s'agit :

- des écritures permettant de basculer les études réalisées avant travaux sur leur compte définitif pour un montant de 38 590,00 €
- des écritures de régularisation menées en collaboration avec le Trésorier pour un montant de 366 405,83 €. En effet, certaines subventions avaient été titrées sur des comptes 132, alors qu'elles finançaient des biens amortissables et devaient dès lors être imputées sur des comptes 131 afin d'être, elles aussi, amorties.

## LES RECETTES

- Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) 74 578,06 €

Ce chapitre est le pendant du chapitre 042 en dépenses de fonctionnement.

- Opérations d'ordre patrimoniales (chapitre 041) 404 995,83 €

Ce chapitre est le pendant du chapitre 041 en dépenses d'investissement.

- Résultat d'investissement (R 001) 41 351,09 €

C'est l'excédent constaté en 2019 au compte administratif dans une délibération précédente.

\* \*  
\*

Je vous propose donc d'adopter le budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2020.

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Principaux textes réglementaires  | - nomenclature comptable M14<br>- articles L.2311-5 et R.2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales |
| Principaux documents de référence | - projet de budget primitif pour l'exercice 2020 avec reprise des résultats 2019                                 |

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme, Cadre de Vie et Développement Durable du 15/07/2020

## LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

|            |    |   |
|------------|----|---|
| Pour       | 24 | Monsieur Olivier DOSNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (liste "joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (liste "joinville avec vous"), Madame Carine HAHN (liste "joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (liste "joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (liste "joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETELLE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jean-Pierre AYOUB (liste "joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (liste "joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (), Monsieur Guillaume LEVANNIER (liste "joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (liste "joinville avec vous") |
| Contre     | 7  | Madame Hélène DANESI (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Emilie KLEIN (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Frédéric KLEIN (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Madame Caroline GRILLET (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Tony RENUCCI (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont")  |
| Abstention | 2  | Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (Liste "Un nouvel horizon avec les joinvillais")  |

**Article 1<sup>er</sup>** : Adopte, par chapitre, le budget primitif du budget annexe du port de plaisance pour l'exercice 2020, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :

- en recettes : 856 306,40 €
- en dépenses : 856 306,40 €

Dont :

- Section de fonctionnement : 335 381,42 €
- Section d'investissement : 520 924,98 €

**Article 2** : Autorise Monsieur le Maire, ou le cas échéant l'élu ayant reçu délégation en vertu de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales, ou l'élu remplaçant le Maire en vertu de l'article L.2122-17 du même code, à engager toute démarche et à signer tous documents en exécution de la présente délibération.

Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Affichée le : 27 JUIL. 2020

Télétransmise au contrôle de légalité le 23 JUIL. 2020 A Joinville-le-Pont le 27 JUIL. 2020



